

Assemblée Générale de l'UNSS du 08 juin 2021

Intervention liminaire du SNEP-FSU, Camille JACQUES

Au sortir du Grenelle de l'éducation, nous pourrions revenir longuement sur l'ensemble des engagements du ministre Blanquer afin d'en mesurer l'hypocrisie.

La loi de programmation est jetée aux oubliettes, certains des engagements laissent entrevoir une revalorisation adossée à des missions de « prise de responsabilités ». En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux et fins de carrière, rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Largement insuffisante, cette enveloppe financière ne permet absolument pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. La revalorisation historique n'aura pas lieu !

Concernant la continuité du service public d'enseignement (11ème engagement), il apparaissait comme un enjeu majeur. Mais Monsieur Blanquer a supprimé 1883 postes cette année encore dans le second degré. Pour l'EPS et le sport scolaire, ce seront encore plus de 200 animateurs d'AS en moins et sûrement davantage de forfaits avec la mise en place des contractuels étudiants à la rentrée.

A l'aube du mois de juin, le SNEP-FSU a réédité sa demande d'audience auprès de Monsieur le Ministre afin d'anticiper sur la rentrée 2021 concernant l'organisation de l'EPS et la reprise de l'AS dans des conditions convenables.

En effet, il nous paraît essentiel que la rentrée soit envisagée de manière plus sereine, avec un protocole EPS et sport scolaire (AS et organisations UNSS) connu bien avant la rentrée avec des orientations claires. Celles-ci doivent permettre aux enseignant-es d'EPS, qui sont confronté-es aux programmations d'APSA et aux réservations d'installations dans le courant du mois de juin, de pouvoir se projeter sereinement.

Nous sommes très inquiets sur l'avenir des AS et de celui de l'UNSS. Les AS ont grandement souffert du contexte sanitaire et le nombre de pratiquant-es risque d'être encore en forte diminution à la rentrée prochaine. Certaines AS, déjà en difficulté, vont devoir être aidées. La référence aux groupes constitués dans les « repères pour l'EPS » a souffert d'interprétations diverses dans les AS et d'un établissement à l'autre. Les directives nationales de l'UNSS lors de cette crise sanitaire ont manqué de précision. Seuls certains territoires ont réussi à organiser des événements, mais de moindre envergure, alors que la rencontre est au cœur de l'activité de l'UNSS et de la motivation des élèves. Pour enrayer la baisse très sensible de licencié-es (moins 38% en 2020-2021), il est nécessaire que l'UNSS clarifie ses scénarii et qu'ils soient précisés dans les repères EPS de rentrée et chaque fois que nécessaire en cas d'édition successive. C'est le sens des questions diverses que nous avons déposées en amont de cette AG.

Avant même d'envisager cette rentrée, nous nous étonnons de la reprise très partielle des activités UNSS. A compter du 9 juin, prenons l'exemple du rugby dont la pratique est de nouveau envisageable avec contact dans les clubs sportifs. Pourquoi le MEN n'a-t-il pas jugé utile de modifier les repères EPS qui comportent un chapitre sport scolaire ? Il aurait été largement envisageable de dynamiser cette fin d'année scolaire notamment en collège où il reste près d'un mois de travail.

Nous pensons que cette fin d'année scolaire doit être mise à profit pour organiser les traditionnelles réunions de districts ou départementales de fin d'année. Les règles sanitaires s'assouplissant, le SNEP-FSU milite fortement pour que ces réunions puissent se dérouler en présentiel afin de permettre un travail plus efficace et une préparation de rentrée optimale. En effet, nous avons tous souffert des visioconférences et les collègues comme les cadres ont besoin de se retrouver et discuter ensemble pour préparer la rentrée. Nous avons d'ailleurs souvent fait ce constat au sein des instances nationales.

En unissant toutes nos forces, notre objectif commun est de remettre l'UNSS et les AS en avant à travers des rencontres construites autour des APSA. Nos élèves ont besoin de retrouver du plaisir au sein des AS et de s'épanouir au contact des autres lors des différentes rencontres que permet l'UNSS.

Dans cette optique, les cadres auront encore une fois une nécessaire mission d'accompagnement auprès des collègues. Le SNEP-FSU remercie d'ailleurs ces derniers, ainsi que les personnels de droit privé qui sont à leurs côtés, pour avoir aidé les AS dans les démarches en rapport avec l'ANS ou encore sur l'organisation d'événements en présentiel sur toute ou partie de l'année scolaire, notamment en ce mois de juin 2021. Nous espérons tous que les tensions et dysfonctionnements qui ont émaillé ces derniers mois tendent à se dissiper et que la rentrée prochaine sera l'occasion de réimpulser la dynamique qui fait la force de notre sport scolaire.

Enfin, nous profitons de cette AG pour évoquer à nouveau la convention liant l'AEFE et l'UNSS. Il semblerait que les débats soient toujours au point mort à ce jour. Il nous paraît important que les débats puissent évoluer afin de permettre une conclusion favorable à ces deux entités dans l'intérêt des élèves en tout premier lieu.

Pour terminer, nous souhaitons évoquer La perspective de la JNSS version 2021 qui entre en ligne de mire : une thématique particulière est-elle choisie ? Si nous pouvons insister sur un point, il faut que cette reprise au travers de cette journée de promotion soit axée sur le plaisir et la rencontre autour d'activités (APSA) et non sur la santé avec la mise en place de tests par exemple.

DISCUSSIONS ET REPONSES

Préparation de la rentrée 2021 (*cette question a été abordée plus longuement en fin d'AG à partir de la question diverse déposée par le SNEP-FSU*)

Le SNEP-FSU a largement insisté sur le fait que la rentrée 2021 doit être préparée et anticipée, notamment dans les réunions de district de fin d'année.

La rencontre, qui est au cœur de l'UNSS et de la motivation des élèves, doit être l'élément moteur principal de la reprise. Il est donc essentiel de relancer au plus vite cette dynamique pour enrayer la baisse très sensible de licenciés (moins 38% en 2020-2021). D'autre part, ces rencontres doivent s'appuyer sur des APSA et non pas sur des tests de santé ou autres....

Les interprétations qui ont été faites des «Repères pour la reprise de l'EPS/AS/sport scolaire» ont mis en difficulté le fonctionnement des AS et des organisations UNSS. Le SNEP-FSU a demandé que les 3 scénarii UNSS soient complétés par :

- Des règles communes à tous les territoires et compréhensibles par tous (animateurs d'AS, chefs d'établissement, cadres UNSS, autorités rectORALES)
- Des précisions sur les niveaux de prise de décision et de responsabilité pour les organisations UNSS.

Réponse du ministère : un travail sur ce point sera fait durant le prochain mois en vue de la rentrée... (ndlr : il nous faut donc attendre !!!).

Sur la responsabilité d'autoriser ou non les rencontres, le décret COVID prévoit que ce sont les Préfets. Pour les autres niveaux de responsabilité (IA-DASEN, Recteurs), ça relève des discussions locales.

Réponse de la DN UNSS (S.GANDRILLE, DNA) : L'UNSS ne fera pas de protocole. C'est le texte « Repères EPS » qui doit être la règle. (ndlr : donc la DGESCO (MEN))

Thème de la JNSS septembre 2021

Réponse du ministère et de la DN UNSS : Pour 2021 ce sera le développement durable et pour 2022 l'inclusion.

Le SNEP-FSU n'a pas été du tout satisfait de cette réponse. Pour nous ce thème ne correspond pas à l'urgence et à l'actualité du sport scolaire. Après les 2 années scolaires que nous venons de vivre, l'urgence est à la pratique sportive et artistique. Les élèves ont besoin de se rencontrer dans des évènements, tournois, initiations, dans les APSA ! C'est ce qu'attendent les élèves et les animateurs d'AS !

AEFE

Toujours aucune réponse !!!

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur notre site :

<https://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>